

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS1279

présenté par

M. Turquois, Mme Bergantz, M. Isaac-Sibille, Mme Maud Petit, Mme Josso, M. Falorni et
M. Leclercq

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.